

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

D'UN APPARTEMENT de type 5

situé au 1er étage et à droite du bâtiment C, immeuble C7,
et sur le palier, **un cellier** indépendant avec son propre accès (**lot n°298**)
dépendant d'un ensemble immobilier dénommé Résidence « LA SIMIANE »
sis 6 Allée Montenvert, Chemin de Saint Joseph à Sainte Marthe
13014 MARSEILLE, cadastré Quartier Saint Joseph 895 D 134.

MISE A PRIX : 33 000 EUROS
(Trente-trois mille euros)

Visite le mercredi 19 août 2026 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 02 SEPTEMBRE 2026 à 9 h 30
à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
situé 25 rue Edouard Delanglade, salle n°8, 13006 MARSEILLE

Les enchères sont recevables uniquement :

- Si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille,
- Si vous lui avez remis un chèque de banque (caution bancaire irrévocable, le consulter) représentant au moins 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

Pour plus amples renseignements et pour consulter le cahier des conditions de vente :

- **Maître Philippe CORNET**, avocat au Barreau de Marseille, dont le cabinet est situé au 45 Cours Gouffé, 13006 MARSEILLE - tél. : 04.91.15.76.90 - mail : **contentieux@mascaron-avocats.com**, le dossier étant consultable sur le site **www.mascaron-avocats.com**
- Le **Greffé du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille**, au rez-de-chaussée à l'accueil, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 6 juillet 2026

Philippe CORNET